



Offre d'emploi : Infirmier·ère autorisé·e

L'équipe du centre d'accueil Roger-Séguin embauche!

Nous sommes actuellement à la recherche d'un·e **infirmier·ère autorisé·e** afin d'appuyer l'équipe des soins infirmiers.

- Tu as à cœur le bien-être des personnes âgées.
- Tu es motivé·e à faire une différence dans la vie des gens.

Nous avons besoin de toi dans notre organisme! Nous avons hâte de te rencontrer !

Lorsque tu rejoins le centre comme employé·e, tu n'occupes pas seulement un emploi, mais une place de choix dans notre famille. Nous t'offrons un environnement de travail reflétant les valeurs du centre ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux. Viens faire partie de notre équipe pour faire une différence !

Le centre d'accueil Roger-Séguin c'est quoi ?

- ✓ Un organisme à but non-lucratif.
- ✓ Un chef de file en matière de soins offerts en français aux personnes en perte d'autonomie.
- ✓ Des résident·e·s traité·e·s aux petits soins avec des services de santé individualisés de qualité supérieure.
- ✓ Un milieu de vie serein et sécuritaire pour nos résident·e·s et nos employé·e·s.
- ✓ Un important projet de reconstruction afin de répondre à l'augmentation de la demande pour nos services.

Description du poste

L'infirmier·ère autorisé·e est responsable de la coordination, la supervision et l'évaluation des activités cliniques. Il/Elle est chargé·e du respect des lois, des normes et réglementation qui légifèrent les services de santé. Relevant de la direction des soins infirmiers, il/elle travaillera en étroite collaboration avec toute l'équipe afin de veiller à la sécurité et au bien-être de nos résident·e·s.

Principales tâches et responsabilités

- Coordonner, superviser et évaluer les activités cliniques.
- Connaître, respecter et faire respecter les règlements du centre d'accueil, les normes de la profession et les lois règlements et normes qui légifèrent les services de santé.
- Assurer la responsabilité du service des soins infirmiers en l'absence de la direction.
- Gérer, superviser et former le personnel lorsque requis.
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les plans de soins individuels pour chaque résident·e.
- Administrer les médicaments.
- Assister les médecins lors de leur visite au centre.
- Agir en tant que personne-ressource auprès du personnel, des visiteurs, des familles et autres professionnels.
- Participer à la formation et l'intégration des employé·e·s.



Profil recherché

- Détenir un permis de pratique comme infirmier·ère autorisé·e de l'Ordre des infirmières et infirmiers et de l'Ontario (OIIO).
- Minimum de deux (2) années d'expérience de travail en soins de longue durée.
- Expérience en gestion et supervision de personnel.
- Détenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire.
- Connaissances de la législation en matière de soins de santé.
- Excellente capacité pour s'exprimer en français, à l'oral et à l'écrit.
- Connaissance de l'anglais (atout).
- Fournir le résultat de la vérification d'antécédent judiciaire pour le secteur vulnérable (niveau 3) daté de moins de six (6) mois.
- Se soumettre à un test de dépistage pour la tuberculose afin d'assurer la sécurité de nos résident·e·s.

Quelles sont les conditions offertes ?

- Poste syndiqué selon la [convention collective](#)
- Taux horaire : entre 37,52 \$ et 49,43 \$
- Prime de soir, nuit et fin de semaine : 1,50 \$ / heure
- Horaire de travail : 37,5 heures par semaine
- Avantages sociaux :
 - Assurances collectives (médicament, assurance vie et invalidité long-terme)
 - Régime enregistré d'épargne retraite (RÉER) équivalent à 4% du salaire annuel
 - Vacances et congés de maladie selon la convention collective

Comment postuler ?

Pour postuler, envoyez votre CV par courriel à jp_ouellette@centrerogerseguin.org.

Processus de recrutement

Nous analyserons toutes les candidatures reçues, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre d'Accueil Roger-Séguin souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous reconnaissons le droit des candidats et des employés à être traités de façon juste et équitable, en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario et La Charte canadienne des droits et libertés.

Sur demande, le Centre d'Accueil Roger-Séguin s'adaptera aux besoins des personnes ayant des besoins particuliers lors des processus de recrutement et d'évaluation, ainsi qu'au moment de l'embauche. Si vous êtes invités aux prochaines étapes du processus d'embauche, veuillez communiquer avec nous pour discuter des accommodements possibles.